

**Province de Québec  
Municipalité du Canton Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi, 5 mars 2012,  
à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte

et les conseillers :

Rémi Beauchesne                      Benoît Couture

Steve Leblanc                         Rudy Nolette

**Sont absents :** les conseillers Gilles Gauvreau et Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

**2012-03-31      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 6 et 16 février 2012
4. Présentation des comptes
5. Réorganisation des postes administratifs
6. Adoption du Règlement 461 - Code d'éthique des employés
7. Politique familiale – Dépôt
  - a) Adoption de la version finale de la politique familiale
  - b) Lancement officiel - 18 mars 2012
  - c) Demande de subvention finale
8. Demande de subvention pour les routes au député Yvon Vallières
9. Demande de subvention FSTD pour le 150e de Ham-Nord
10. Dérogation mineure 601 rue Principale
11. Travaux de conduites pluviales sous le 601 Principale
12. Recyc-Québec 2011-2012
13. Entente matières dangereuses avec Drummondville
14. Demande de subvention de Ghislain Bernier
15. Bris du souffleur de M. Jean-Denis Nolette
16. Visites d'inspections des évaluateurs
17. Déplacements
18. Profil du recensement 2011
19. Fermeture du bureau - Semaine du 12 mars 2012
20. Date assemblée Article 59
21. Correspondance
22. Période de questions
23. Clôture de la séance

**2012-03-32    Approbation des procès-verbaux du 6 et 16 février 2012**

Il est proposé par Rémi Beauchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que les procès-verbaux des 6 et 16 février 2012 soient acceptés, tels que rédigés.

**2012-03-33    Comptes à payer au 5 mars 2012**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le paiement des comptes ci-dessous soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalise 94 565.24 \$ dont 32 690.04 \$ en déboursés pendant le mois, est classée en dossier.

<b>Comptes à payer au 5 mars 2012</b>	
Bell Mobilité	50.73 \$
Bell Mobilité Pagette	34.00 \$
Binette et Binette Architecte	551.88 \$
Biolab	282.05 \$
Carrefour Jeunesse emploi	800.00 \$
Carrière St-Ferdinand	547.03 \$
Collège coopératif l'Horizon	6 000.00 \$
Communication 1er choix	103.42 \$
Équipements Sigma	100.55 \$
Excavation Marquis Tardif	3 959.70 \$
Fondation Solidarité Jeunesse	210.50 \$
Forum citoyen de Ham-Nord	7 500.00 \$
FQM	10.70 \$
Gabsky communications	301.07 \$
Garage Taschereau	952.19 \$
Gesterra	1 955.35 \$
GROBEC	60.00 \$
ICO Technologie	229.95 \$
Jacqueline Sévigny	51.00 \$
JU Houle	1 621.13 \$
Sani-Sécur G.D.	39.04 \$
Maison des Jeunes	4 000.00 \$
MRC d'Arthabaska	112.50 \$
MégaBuro	98.54 \$
OTJ	10 000.00 \$
Oxygène Bois-Francis	153.84 \$
Jean-Paul Paquette	50.00 \$
Pièces Auto Victo	304.48 \$
Poste Canada	44.86 \$
PG Solution	279.56 \$
Yves René	50.00 \$
Les Services Mécaniques RSC	2 146.54 \$
SCA des Bois-Francis	9 937.08 \$
SAAQ	4 796.75 \$
SCA de Ham-Nord	1 057.70 \$
Sogetel	200.31 \$
Sonic Propane	1 255.81 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay, Avocats	1 016.12 \$
Ville de Drummondville	372.39 \$
Ville de Warwick	285.00 \$
WoodWyant	404.16 \$
<b>Total :</b>	<b>61 875.20 \$</b>
<b>Comptes payés en date du 5 mars 2012</b>	
Salaire et déplacements des élus	2 708.90 \$
Salaire et déplacement du personnel	15 441.39 \$
Régie Sanitaire de Hameaux (février et mars)	7 307.34 \$
Commission des Transports du Québec	124.00 \$
SSQ janvier	662.16 \$

Revenu Québec	4 454.80 \$
Receveur général du Canada	1 841.45 \$
Croix-Rouge	150.00 \$
<b>Total :</b>	<b>32 690.04 \$</b>
<b>Grand total pour Mars 2012 :</b>	<b><u>94 565.24 \$</u></b>

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

---

Karine Darveau, directrice générale et secrétaire-trésorière

**2012-03-34 Réorganisation des postes administratifs**

Il est proposé par Benoit Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de réorganiser les postes administratifs et de procéder aux nominations suivantes :

- Karine Darveau, directrice générale et secrétaire-trésorière
- Aline Lemieux, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

**2012-03-35 Adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Il est proposé par Rémi Beaudesne et résolu à l'unanimité que le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux soit adopté et qu'il établisse, entre autres, les règles et le contenu suivants :

- l'intégrité des employés municipaux ;
- l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la Municipalité ;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- le respect envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la Municipalité et les citoyens ;
- la loyauté envers la Municipalité ;
- la recherche de l'équité.

**2012-03-36 Adoption de la version finale de la Politique familiale municipale et de la Municipalité amie des aînés (MADA), du plan d'action 2012-2014 et demande de la subvention restante**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'adopter la version finale de la Politique familiale municipale (PFM) et de la Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que le plan d'action à être présentés aux contribuables lors du lancement de ladite politique, dimanche, le 18 mars 2012 et de demander la dernière tranche de subvention de 12 000 \$ du ministère de la Famille et des Aînés.

**2012.3.37 Demande de subvention au député Yvon Vallières pour l'amélioration du réseau routier 2012 (routes municipales)**

Il est proposé par Benoit Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de demander à M. Yvon Vallières, député de Richmond, une subvention de 150 000 \$ pour l'année 2012 afin d'effectuer des travaux de voirie sur toutes les routes municipales.

**2012.3.38 Demande de subvention au député Yvon Vallières pour l'amélioration du réseau routier 2012 (Route de Saint-Fortunat)**

Il est proposé par Benoit Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de demander à M. Yvon Vallières, député de Richmond, une subvention de 100 000 \$ pour l'année 2012 afin d'effectuer des travaux de voirie sur la route de St-Fortunat.

2012.3.39 **Demande de dérogation mineure pour le 601, rue Principale (M. Gaétan Coulombe)**

Il est proposé par Benoit Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'approuver la recommandation positive du Comité d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure de M. Gaétan Coulombe, à la condition spécifiée dans la résolution du Comité d'urbanisme en date du 10 février 2012.

2012.3.40 **Servitude pour la conduite pluviale sous le 601 Principale**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de défrayer les honoraires d'un arpenteur et d'un notaire pour légaliser la servitude de passage du pluvial sur le terrain du 601, rue Principale appartenant présentement à M. Gaétan Coulombe et d'autoriser le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à cette servitude.

2012.3.41 **Compensations de Recyc-Québec pour 2011 et 2012 à être versées à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté,

- que la Municipalité du Canton de Ham-Nord demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012, soit versée directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux, le tout considérant que ces périodes étaient et sont sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres;
- que cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour les périodes mentionnées ci-dessus et a reçu notre délégation de compétence;
- que ladite Régie a assumé et assumera tous les frais de collecte et de transport durant ces périodes.

2012.3.42 **Entente sur les matières dangereuses avec la Ville de Drummondville**

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'entériner l'entente entre la Municipalité du Canton de Ham-Nord et la Ville de Drummondville pour la fourniture de personnel et d'équipement pour des interventions concernant des matières dangereuses et d'autoriser le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer ladite entente.

2012.3.43 **Remboursement pour bris du souffleur de M. Jean-Denis Nolette**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de rembourser 75 \$ à M. Jean-Denis Nolette pour le bris de son souffleur causé par un patin du camion de la Municipalité.

2012.3.44 **Comité d'urbanisme – Nomination d'un nouveau membre**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de nommer M. Germain Larrivée membre du Comité d'urbanisme en remplacement de M. Yves René.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

- 1, de la visite de toutes les propriétés par les évaluateurs de la MRC, à compter du 12 mars 2012 ;

2. du dépôt du profil de recensement de 2011 pour Ham-Nord, dont la population est de 832 habitants ;
3. d'une réunion pour les propriétaires touchés par l'Article 59 de la CPTAQ le 26 mars à 19 h. ;
4. de fermer le bureau municipal durant la semaine du 12 mars ;
5. de la demande de réévaluer la façon de taxer le 16.70 \$ par matricule ;
6. que le MACK et le RAM ne sortiront pas l'été ;
7. de fournir les résultats financiers du déneigement dès la saison terminée.

Le maire lève l'assemblée à 21 :30 h.

---

François Marcotte, maire

---

Karine Darveau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière